

Réf: Dossier N° 087487

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE LUMIERE ASSURANCES SARL »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN Yopougon Maroc  
anador, non loin de la pharmacie anador, Lot 5978, Ilot 623

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 05/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE LUMIERE ASSURANCES SARL

»

Objet : -LA VENTE DE PRODUIT D'ASSURANCES

-et pour la réalisation de l'objet

-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

-la prise en location gérance de tout fond de commerce

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière, et immobilière se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN Yopougon Maroc  
anador, non loin de la pharmacie anador, Lot 5978, Ilot 623

Dirigeant(s) : Mme DIE KACOU JOSIANE PELAGIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01568 du 24/03/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12451/GTCA/RC/2022 du 24/03/2022

